

la licence de leurs partisans ; entre autres défenses, on interdit aux sénateurs d'entrer dans la maison des histrions, aux chevaliers romains de les entourer quand ils paraîtraient dans les rues, aux histrions eux-mêmes de jouer ailleurs qu'au théâtre ; et l'on autorisa le préteur à punir, par l'exil, la turbulence des spectateurs.

LXXVIII. Les Espagnols obtinrent la permission d'élever un temple à Auguste dans la colonie de Tarracone ; exemple qui fut suivi par toutes les provinces. Le peuple demandait la suppression du centième qu'on levait, depuis les guerres civiles, sur toutes les ventes. Tibère déclara, par un édit, que la caisse militaire reposait sur cet impôt, qui même serait insuffisant, si l'on donnait la vétérance avant vingt ans de service. Ainsi furent abolis pour l'avenir les réglemens inconsidérés qu'on avait arrachés dans la dernière sédition, et qui fixaient à seize ans le congé.

LXXIX. Sur le rapport d'Aruntius et d'Atéius, le sénat examina si, pour diminuer les inondations du Tibre, on détournerait les lacs et les rivières qui le grossissent. On entendit les députés des municipes et des colonies. Les Florentins demandaient qu'on ne détournât pas le cours du Clain pour le rejeter dans l'Arnus, ce qui ruinerait leur pays ; les Intéramnates objectaient également que le projet de couper le Nar en petits ruisseaux changerait en marais stagnants les plus fertiles plaines de l'Italie ; les Réatins ne représentaient pas avec moins de force le danger d'ôter au lac Vélín sa communication avec le Nar : « On submergerait les terres

decernuntur : ex quæis maxime insignia, ne domos pantomimorum senator introiret ; ne egredientes in publicum equites romani cingerent ; aut alibi quam in theatro spectarentur, et spectantium immodestiam exsilio multandi potestas prætoribus fieret.

LXXVIII. Templum ut in colonia Tarraconensi strueretur Augusto, petentibus Hispanis permissum ; datumque in omnes provincias exemplum. Centesimam rerum venalium, post bella civilia institutam, deprecante populo, edixit Tiberius militare ærarium eo subsidio niti ; simul imparem oneri rempublicam, nisi vicesimo militiæ anno veterani dimitterentur. Ita proximæ seditio nis male consulta, quibus sexdecim stipendiorum finem expresserant, abolita in posterum.

LXXIX. Actum deinde in senatu ab Arruntio et Ateio, an, ob moderandas Tiberis exundationes, verterentur flumina et lacus per quos augetur. Auditaque municipiorum et coloniarum legationes : orantibus Florentinis, ne Clanis, solito alveo demotus, in amnem Arnun transferretur, idque ipsis perniciem afferret. Congruentia his Interamnates disseruere ; « pessum ituros fecundissimos Italiæ campos, si annis Nar (id enim parabatur) in rivus diductus superstagnavisset. » Nec Reatini silebant, Velinum lacum, qua in Narem effun-

voisines ; la nature, en fixant aux fleuves leurs lits, l'origine et le terme de leurs cours, avait ménagé sagement les intérêts des mortels ; il fallait aussi respecter la religion des alliés, qui avaient consacré des fêtes, des bois et des autels aux fleuves de leurs pays ; enfin le Tibre lui-même ne voulait point se priver du tribut des rivières voisines, et couler avec moins de gloire. » Soit égard pour les représentations des villes, soit difficulté de l'entreprise, soit superstition, on suivit l'avis de Pison, qui avait conseillé de ne rien changer.

LXXX. Tibère continua Poppéus Sabinus dans son gouvernement de Mésie, auquel il ajouta l'Achaïe et la Macédoine. Il entra dans la politique de ce prince de laisser jusqu'à la mort, dans leurs emplois, la plupart des généraux et des gouverneurs. On varie sur ses motifs. Les uns pensent qu'il maintint ses premiers choix par paresse, pour s'en épargner de nouveaux ; d'autres, par envie, pour ne point multiplier les heureux ; plusieurs l'attribuent à la finesse de son esprit, qui causait les perplexités de son jugement ; car il ne recherchait point les vertus éclatantes, et il haïssait le vice ; il redoutait les bons pour sa tranquillité, et les méchants pour la gloire de l'État. Ces irrésolutions de son esprit allèrent enfin si loin, qu'il nomma quelquefois des gouverneurs auxquels il ne permettait pas de sortir de Rome.

LXXXI. Il tint alors, pour la première fois, les comices consulaires. Je n'oserais rien affirmer sur la forme qu'on y observa, et dans ce moment, et dans la suite de son principat, tant je trouve

ditur, obstrui recusantes ; « quippe in adjacentia erupturum : optime rebus mortalium consulisse naturam, quæ sua ora fluminibus, suos cursus, utque originem, ita fines dedit : spectandas etiam religiones sociorum, qui sacra et lucos et aras patriis annibus dicaverint ; quin ipsum Tiberim nolle prostrus, accolis fluvii orbatum, minore gloria fluere. » Seu preces coloniarum, seu difficultas operum, sive superstitio, valuit, ut in sententiam Pisonis concederetur, qui nil mutandum censuerat.

LXXX. Prorogatur Poppæo Sabino provincia Mœsia, additis Achaia ac Macedonia. Id quoque morum Tiberii fuit, continuare imperia, ac plerosque ad finem vitæ in iisdem exercitiis aut jurisdictionibus habere. Causæ variæ traduntur : alii, tædio novæ curæ, semel placita pro æternis servavisse ; quidam invidia, ne plures fruerentur. Sunt qui existiment, ut callidum ejus ingenium, ita anxium judicium. Neque enim eminentes virtutes sectabatur, et rursus vitia oderat ; ex optimis periculum sibi, a pessimis dedecus publicum metuebat. Qua hæsitacione postremo eo provectus est, ut mandaverit quibusdam provinciis, quos egredi urbe non erat passurus.

LXXXI. De comitiis consularibus, quæ tum primum illo principe ac deinceps fuere, vix quidquam firmare ausim ; adeo diversa non modo apud auctores

de contradictions dans les historiens et jusque dans les harangues de Tibère. Tantôt, sans proférer le nom des candidats, il les désignait par leur naissance, par des traits de leur vie, par le nombre de leurs campagnes, de façon à les faire reconnaître; quelquefois, supprimant toute indication, il exhortait les candidats à ne point troubler l'élection par des brigues, et leur promettait de solliciter pour eux; le plus souvent il déclara qu'il ne s'était présenté à lui de candidats que ceux dont il avait remis les noms aux consuls; mais que d'autres pouvaient se présenter encore, s'ils comptaient sur leur crédit ou sur leurs services: spécieuses paroles qui restaient sans effet, ou qui couvraient un piège; car, plus les Romains se laissaient séduire par cette ombre de liberté, plus il leur réservait de haine et d'esclavage.

sed in ipsius orationibus reperiuntur. Modo, subtractis candidatorum nominibus, originem eujusque et vitam et stipendia descripsit, ut qui forent intellexerentur; aliquando, ea quoque significatione subtracta, candidatos hortatus ne ambitu comitia turbarent, suam ad id curam pollicitus est. Plerumque eos tantum apud se professos disseruit, quorum nomina consulibus edidisset; posse et alios profiteri, si gratia aut meritis confiderent: speciosa verbis, re inania aut subdola; quantoque majore libertatis imagine tegebantur, tanto eruptura ad infensus servitium.

LIVRE DEUXIÈME

SOMMAIRE

I. Mouvements en Orient. — III. Vonon, roi des Parthes, détrôné par Artabane, se réfugie en Arménie, où il est élevé sur le trône, d'où les menaces d'Artabane le font bientôt descendre. — V. Tibère, sous prétexte d'apaiser les troubles de l'Orient, éloigne Germanicus des légions de Germanie. Le prince obéit, mais lentement. Il entre en Germanie et remporte une victoire signalée sur les Chérusques et sur Arminius. Après une navigation périlleuse, il répare cet échec par le succès de son expédition contre les Mareses. — XXVI. Libon Drusus est accusé de complots contre l'État. Requête de M. Hortatus durement rejetée. — XXXIX. Troubles qu'excite Clémens sous le nom de Postume Agrippa. Le fourbe est arrêté par l'adresse de Sallustius Crispus, et conduit à Rome. — XLI. Germanicus triomphe des Cattes, des Chérusques et des autres nations jusqu'à l'Elbe. — XLII. Archélaüs, roi de Cappadoce, est attiré à Rome par des lettres perfides. Mauvais traitements qu'il y reçoit, suivis de sa mort. Son royaume est réduit en province romaine. — XLIII. L'Orient est mis sous les ordres de Germanicus, et la Syrie, sous ceux de Pison, mais, à ce qu'on croit, avec des instructions secrètes contre ce prince. — XLIV. Envoi de Drusus contre les Germains, dont les dissensions permettent aux Romains de respirer. — XLV. Les Chérusques, commandés par Arminius, gagnent une bataille sanglante contre Maroboduus, monarque dont la puissance paraissait affermie par un long règne. — XLVII. Un tremblement de terre renverse douze villes d'Asie: munificence de Tibère. — L. La loi concernant le crime de lèse-majesté prend vigueur de jour en jour. — LII. Tacfarinas lève en Afrique l'étendard de la révolte; mais il est aussitôt réprimé par A. Furius Camillus. — LIII. Germanicus, consul pour la seconde fois, arrive en Arménie, détrône Vonon et donne Zénon pour roi aux Arméniens, qui le désirent; ensuite il part pour l'Égypte. — LXII. Drusus sème la division parmi les Germains. Maroboduus, chassé de son royaume par Catualda, se réfugie en Italie et passe à Ravenne les dix-huit dernières années de sa vie. Catualda éprouve bientôt le même sort, et il est envoyé à Fréjus. — LXIV. Rhescuporis, roi de Thrace, est fait prisonnier par Pomponius Flaccus, et conduit à Rome. — LXVIII. Meurtre de Vonon. — LXIX. A son retour d'Égypte, Germanicus trouve que Pison a annulé tout ce qu'il a ordonné, ou a donné des ordres contraires; principe de leur mésintelligence. Peu de temps après il tombe malade et meurt à Antioche; sa mort cause un deuil universel. — LXXIV. Pison, soupçonné de l'avoir empoisonné, est repoussé lorsqu'il veut reprendre le gouvernement de la Syrie. — LXXXIII. Honneurs décernés à Germanicus après sa mort. — LXXXV. Lois contre l'incestueuse des femmes. — LXXXVI. Choix d'une vestale. — LXXXVII. Arminius est tué en trahison par les Germains.

Espace de quatre années.

A. DE R.	DE J. C.		
DCCLXIX.	16.	Cons.	T. Statilius Sisenna Taurus L. Scribonius Libon.
DCCLXX.	17.	Cons.	C. Cécilius Rufus. L. L. Pomponius Flaccus Grécinus.
DCLXXI.	18.	Cons.	Tibère César, Auguste pour la 3 ^e fois. Germanicus, César pour la 2 ^e fois.
DCLXXII.	19.	Cons.	M. Julius Silanus. L. Norbanus Flaccus.

I. Sous le consulat de Statilius et de Libon, il y eut dans les royaumes de l'Orient et nos provinces d'Asie de l'agitation: le pre-

LIBER SECUNDUS

I. Sisenna Statilio Tauro, L. Libone consulibus, mota Orientis regna provin-

mier mouvement vint des Parthes, qui, après avoir demandé à Rome un roi, et l'avoir reconnu, le méprisèrent comme étranger, quoique du sang des Arsacides. Ce roi était Vonon, donné en otage à Auguste par Phraate; car Phraate, bien qu'il eût mis en fuite nos soldats et nos généraux, avait prodigué à Auguste tous les égards qui semblent un aveu d'infériorité; et, pour resserrer leur union, lui avait envoyé une partie de ses enfants; moins, il est vrai, par crainte de nos armes que par défiance de ses sujets.

II. Après la mort de Phraate et des rois ses successeurs, les grands du royaume, pour mettre fin aux massacres qui dévastaient leur pays, firent redemander, par des ambassadeurs, Vonon, l'ainé des enfants de Phraate. Cette démarche flatta l'orgueil d'Auguste, qui renvoya Vonon comblé de présents. Les barbares l'accueillirent avec transport, comme ils font presque toujours à un nouveau maître; mais bientôt, se croyant dégradés, ils rougissent d'avoir été prendre, dans un autre monde, un roi infecté des mœurs de leurs ennemis: « Rome disposait déjà du trône des Arsacides comme d'une de ses provinces. Où serait la gloire d'avoir immolé Crassus, d'avoir fait fuir Antoine, si, vieilli dans les fers, un esclave de César commandait aux Parthes! » Vonon, de son côté, enflammait leur indignation en s'éloignant des usages de son pays, chassant peu, n'aimant point les chevaux, ne se promenant dans les villes qu'en litière, et dédaignant les repas publics. Son cortège de Grecs, et le soin avec lequel il enfermait sous cachet les choses les plus viles, excitaient encore leur risée. Son abord facile,

ciaque romanæ, initio apud Parthos orto, qui petitum Roma acceptumque regem, quamvis gentis Arsacidarum, ut externum adspernabantur. Is fuit Vonones, obses Augusto datus a Phraate. Nam Phraates, quanquam depulisset exercitus ducesque romanos, cuncta venerantium officia ad Augustum verterat, partemque prolis firmandæ amicitie miserat; haud perinde nostri metu, quam fidei popularium diffusus.

II. Post finem Phraatis et sequentium regum, ob internas cædes venere in urbem legati a primoribus Parthis, qui Vononem, vetustissimum liberorum ejus, accirent. Magnificum id sibi credidit Cæsar, auxitque opibus. Et accepere Barbari lætantes, ut ferme ad nova imperia. Mox subit pudor, « degeneravisse Parthos: petitum alio ex orbe regem hostium artibus infectum; jam inter provincias romanas solitum Arsacidarum haberi darique. Ubi illam gloriam trucidantium Crassum, exturbantium Antonium, si mancipium Cæsaris, tot per annos servitutem perpassum, Parthis imperitet? » Accendebat dedignantem et ipse, diversus a majorum institutis, raro venatu, segni equorum cura; quoties per urbes incederet, lecticæ gestamine, fastuque erga patrias epulas. Irridebantur et Græci comites, ac vilissima utensilium annulo clausa: sed

son affabilité prévenante, vertu inconnues aux Parthes, leur semblaient des vices nouveaux; et le bien comme le mal, étranger à leurs mœurs, excitait leur haine.

III. Ils mettent donc à leur tête Artaban, prince arsacide, élevé chez les Dahas. Celui-ci, battu d'abord, revient avec de nouvelles forces, et détrône Vonon, qui se sauve en Arménie. Ce pays était alors sans maître, toujours flottant entre les Parthes et les Romains, depuis le crime d'Antoine, qui, après avoir attiré près de lui, par des offres d'amitié, Artavasde, roi d'Arménie, l'avait chargé de fers, et enfin mis à mort. Le meurtrier du père nous fit un ennemi de son fils Artavias, qui, secouru par les Arsacides, sut défendre et sa personne et ses États; mais ce prince ayant péri par la trahison de ses proches, Auguste donna l'Arménie à Tigraue, que Tibère mit en possession du trône. Tigraue ne jouit pas longtemps de sa puissance, non plus que ses enfants, quoique le frère et la sœur eussent réuni leurs États par un de ces mariages si communs chez les barbares. Enfin Auguste leur substitua un autre Artavasde, dépossédé bientôt, non sans dommage pour les Romains.

IV. Alors Caius César, choisi pour pacifier l'Arménie, lui donna pour souverain Ariobarzane, que son courage et sa beauté firent agréer, quoique Mède d'origine. Ce prince étant mort par accident, les Arméniens rejetèrent ses enfants: ils essayèrent du gouvernement d'une femme nommée Érato, qui fut bientôt chassée; livrés ensuite à leurs irrésolutions, et à une indépendance qui était

prompti aditus, obvia comitas, ignotæ Parthis virtutes, nova vitia; et, quia ipsorum moribus aliena, perinde odium pravis et honestis.

III. Igitur Artabanus, Arsacidarum e sanguine, apud Dahas adultus, excitur, primo congressu fusus reparat vires, regnoque potitur. Victo Vononi perfugium Armenia fuit, vacua tunc, interque Parthorum et romanas opes infida, ob scelus Antonii, qui Artavasden, regem Armeniorum, specie amicitie illectum, dein catenis oneratum, postremo interfecerat. Ejus filius Artaxias, memoria patris nobis infensus, Arsacidarum vi seque regnumque tutatus est. Occiso Artaxia per dolum propinquorum, datus a Cæsare Armeniis Tigranes, deductusque in regnum a Tiberio Nerone. Nec Tigrani diuturnum imperium fuit, neque liberis ejus, quanquam sociatis more externo in matrimonium regnumque. Dein jussu Augusti imperio Artavasdes, et non sine clade nostra dejectus.

IV. Tum C. Cæsar componendæ Armeniæ deligitur. Is Ariobarzanem, origine Medum, ob insignem corporis formam et præclarum animum, volentibus Armeniis præfecit. Ariobarzane morte fortuita absumpto, stirpem ejus haud toleravere: tentatoque femine imperio, cui nomen Erato, eaque brevi pulsa, incerti solutique, et magis sine domino quam in libertate, profugum Vononem

plutôt de l'anarchie que de la liberté, ils prirent pour roi le fugitif Vonon. Mais, comme Artaban ne cessait de menacer l'Arménie, peu capable de résister par elle-même, et que pour la défendre il eût fallu renouveler la guerre avec les Parthes, Créticus Silanus, gouverneur de Syrie, attira Vonon, et le retint prisonnier, en lui conservant les honneurs et le titre de roi. Je dirai par la suite comment Vonon essaya d'échapper à cette dérision.

V. Tibère apprit sans peine les troubles de l'Orient : c'était un prétexte pour séparer Germanicus des légions accoutumées à son commandement, et l'exposer, dans de nouvelles provinces, aux attaques de la perfidie et du sort. Cependant, plus Germanicus sentait croître pour lui l'affection des soldats et l'inimitié de son oncle, plus il s'efforçait d'accélérer sa victoire. En méditant sur le plan de la guerre future et sur les événements heureux ou malheureux qui avaient signalé ses trois campagnes, il vit que les Germains, inférieurs en plaine et en bataille rangée, étaient protégés par leurs bois, leurs marais, un été court, des hivers prématurés; que ses soldats ne souffraient pas tant du fer ennemi que des longues marches et de la perte de leurs armes; que les Gaules se laissaient de fournir des chevaux; que cette longue file de bagages, difficile à couvrir, prêtait aux embuscades, au lieu que, par mer, la route serait facile pour les siens, inconnue à l'ennemi; il ouvrirait la campagne plus tôt; il embarquerait ses convois avec ses légions; et, en remontant par les fleuves, sa cavalerie arriverait toute fraîche au cœur de la Germanie.

in regnum accipiunt. Sed ubi munitari Artabanus, et parum subsidii in Armeniis, vel, si nostra vi defenderetur, bellum adversus Parthos sumendum erat; rector Syriae, Creticus Silanus, excitum custodia circumdat, manente luxu et regio nomine: quod ludibrium ut eflugere agitaverit Vonones, in loco reddemus.

V. Ceterum Tiberio haud ingratum accidit turbare res Orientis, ut ea specie Germanicum suetis legionibus abstraheret, novisque provinciis impositum dolo simul et casibus objectaret. At ille, quanto acriora in eum studia militum et aversa patrum voluntas, celerandæ victoriæ intentior, tractare præliorum vias, et quæ sibi tertium jam annum belligeranti sæva vel prospera evenissent: « Fundi Germanos acie et justis locis; juvari silvis, paludibus, brevi æstate et præmatura hieme: suum militem haud perinde vulneribus quam spatii itinerum, damno armorum, afflicti: fessæ Gallias ministrandis equis; longum impedimentorum agmen opportunum ad insidias, defensantibus iniquum. At, si mare intretur, promptam ipsis possessionem et hostibus ignotam; simul bellum maturius incipi, legionesque et commeatus pariter vehi; integrum equitem equosque, per ora et alveos fluminum, media in Germania fore. »

VI. Il prend donc ce parti. Tandis que Publius Vitellius et Caius Antius vont recevoir le tribut des Gaules, Cécina, Silius et Antéius veillent à la construction de la flotte. Mille vaisseaux parurent suffisants; on les construit en diligence, les uns courts, étroits de poupe et de proue, et larges de ventre, pour mieux résister aux vagues; les autres, plats de carène, pour échouer sans risque; la plupart à double gouvernail, pour faciliter, en changeant la manœuvre, la descente des deux côtés; un grand nombre pontés, pour le transport des machines, des munitions et des chevaux, également vites à la voile et à la rame, offraient par l'allégresse du soldat un spectacle à la fois superbe et terrible. On assigna, pour rendez-vous, l'île des Bataves, qui offrait des facilités pour l'abord des vaisseaux, pour l'embarquement des troupes, et pour transporter la guerre où l'on voudrait. Car le Rhin, jusque-là retenu dans un seul canal, à peine entrecoupé de quelques îles, semble, à l'entrée du pays des Bataves, se partager en deux fleuves. Celui qui borde la Germanie conserve et le nom et l'impétuosité du Rhin, jusqu'à ce qu'il tombe dans l'Océan. Plus large et plus tranquille, l'autre, qui arrose les frontières des Gaules, a reçu des habitants le nom de Vahal, qu'il change bientôt pour celui de Meuse, sous lequel il se décharge dans ce même Océan par une vaste embouchure.

VII. Germanicus, en attendant sa flotte, envoya Silius, avec un camp volant, ravager le pays des Cattes. Lui-même, apprenant le siège d'un fort construit sur la Lippe, y mena six légions. Des pluies

VI. Igitur huc intendit: missis ad census Galliarum P. Vitellio et C. Antio, Silius et Anteiis et Cæcina fabricandæ classi præponuntur. Mille naves sufficere visæ, properatæque: aliæ breves, angusta puppi proraque et lato utero, quo facilius fluctus tolerarent; quædam planæ carinis, ut sine noxa siderent; plures appositis utrinque gubernaculis, converso ut repente remigio hinc vel illinc appellerent; multæ pontibus stratæ, super quas tormenta veherentur, simul aptæ ferendis equis, aut commeatui; velis habiles, citæ remis, augebantur alacritate militum in speciem ac terrorem. Insula Batavorum in quam convenirent prædicta, ob faciles appulsus, accipiendisque copiis et transmitendum ad bellum opportuna. Nam Rhenus, uno alveo continuus, aut modicis insulas circumveniens, apud principium agri batavi velut in duos amnes dividitur: servatque nomen et violentiam cursus, qua Germaniam prævehitur, donec Oceano misceatur; ad gallicam ripam latior et placidior affluens: verso cognomento, Vahalem accolæ dicunt; mox id quoque vocabulum mutat Mosa flumine, ejusque immenso ore eundem in Oceanum effunditur.

VII. Sed Cæsar, dum adiguntur naves, Silium legatum cum expedita manu irruptionem in Cattos facere jubet: ipse, audito castellum Luppæ fluminis

qui survinrent ne permirent à Silius d'enlever que peu de butin, avec la femme et la fille d'Arpus, chef des Cattes. Les assiégeants ne fournirent pas à Germanicus l'occasion de combattre; ils s'étaient dispersés au premier bruit de son approche, après avoir cependant détruit le tombeau récemment élevé aux légions de Varus, et un ancien hôtel consacré à Drusus. L'autel fut relevé, les légions, Germanicus en tête, défilèrent devant l'autel en l'honneur de son père: pour le tombeau, il ne crut point devoir le reconstruire; il fortifia tout le pays entre le fort Alison et le Rhin, par de nouvelles chaussées et de nouveaux remparts.

VIII. La flotte arrivée, Germanicus fait prendre les devants aux bâtiments de transport; ensuite, ayant distribué les légions et les alliés sur les vaisseaux, il entre dans le canal qui porte le nom de Drusus, après avoir imploré la protection de son père « pour un fils qui osait tenter la même entreprise en s'appuyant sur son exemple, ses plans et ses travaux. » Du canal il gagne l'Océan par les lacs, et arrive heureusement à l'embouchure de l'Ems. On laissa la flotte à Ems, sur la gauche du fleuve; on fit la faute de ne pas remonter plus haut, pour débarquer sur la rive droite l'armée qui devait marcher de ce côté; aussi l'on perdit plusieurs jours à construire des ponts. La cavalerie et les légions passèrent sans obstacle les premiers bras de la rivière avant que la marée montât; mais à l'arrière-garde, composée d'auxiliaires, les Bataves se piquant de braver les flots et de montrer leur habileté à nager, le désordre se mit dans leurs rangs: quelques-uns même périrent. Comme Germanicus traçait son camp, on vint lui apprendre que

appositum obsideri, sex legiones eo duxit. Neque Siliio ob subitos imbres aliud actum, quam ut modicam prædam et Arpi, principis Cattorum, conjugem filiamque raperet: neque Cæsari copiam pugnae obsessores fecere, ad famam adventus ejus dilapsi. Tumulum tamen nuper Varianis legionibus structum, et veterem aram Druso sitam, disjecerant: restituit aram, honorique patris princeps ipse cum legionibus decurrit; tumulum iterare haud visum: et cuncta inter castellum Alisonem ac Rhenum novis limitibus aggeribusque permunita.

VIII. Jamque classis advenerat, quum præmisso commeatu et distributis in legiones ac socios navibus, fossam cui Drusianæ nomen ingressus, precatusque Drusum patrem, « ut se, eadem ausum, libens placatusque exemplo ac memoria consiliorum atque operum juvaret, » lacus inde et Oceanum, usque ad Amisiam flumen, secunda navigatione pervenit. Classis Amisiam relicta, lævo amne; erratumque in eo quod non subvexit: transposuit militem, dextras in terras iturum; ita plures dies efficiendis pontibus absumpti. Et eques quidem ac legiones prima æstuaria, nondum accrescente unda, intrepidi transiere; postremum auxiliorum agmen, Batavique in parte ea, dum insultant aquis artemque nandi ostentant, turbati, et quidam hausti sunt. Metanti castra

les Angrivariens, en armes derrière lui, le trahissaient. Il y envoya sur-le-champ Stertinius avec de la cavalerie et des troupes légères, et bientôt le fer et la flamme nous vengèrent de cette perfidie.

IX. Le Vésér coulait entre les Romains et les Chérusques. Arminius se présenta sur la rive avec d'autres chefs, et s'informa si Germanicus était dans l'armée. Sur la réponse affirmative, il demanda qu'on lui permit de conférer avec son frère. Ce frère, surnommé Flavius, servait dans nos troupes et s'y distinguait par sa fidélité; il avait, quelques années auparavant, sous le commandement de Tibère, perdu un œil à la suite d'une blessure. L'entrevue accordée, Flavius s'avance. Arminius le salue, et, renvoyant sa suite, il prie qu'on fasse retirer aussi les archers qui bordaient la rive de notre côté. Sitôt qu'on les eût éloignés, Arminius demande à son frère d'où lui vient la cicatrice qui le défigurait. Flavius cite le lieu et le combat. — Et quelle en a été la récompense? — Une augmentation de paye, un collier, une couronne, et autres dons militaires. Arminius se met à rire de ce vil salaire de l'esclavage.

X. Après ce début, ils entrent en matière. Flavius l'entretient « de la grandeur romaine, des forces de César, des peines terribles réservées aux vaincus, de la clémence qui attendait Arminius s'il voulait se soumettre, du traitement généreux qu'avaient reçu sa femme et son fils. » Arminius lui parle « des droits de la patrie, de la liberté de leurs aïeux, des dieux de la Germanie, de leur mère, qui s'unissait à lui pour le conjurer de ne point trahir ses proches, ses alliés, sa nation; de ne point préférer à l'honneur de la com-

Cæsari Angrivariorum defectio a tergo nuntiatur: missus illico Stertinius cum equite et armatura levi, igne et cædibus perfidiam ultus est.

IX. Flumen Visurgis Romanos Cheruscosque interfuebat. Ejus in ripa cum ceteris primoribus Arminius adstitit; quæsitoque an Cæsar venisset, postquam adesse responsum est, ut liceret cum fratre colloqui oravit. Erat is in exercitu, cognomento Flavius, insignis fide, et amisso per vulnus oculo, paucis ante annis, duce Tiberio. Tum permissum, progressusque salutatur ab Arminio: qui, amotis stipulatoribus, ut sagittarii, nostra pro ripa dispositi, abscederent, postulat; et, postquam digressi, unde ea deformitas oris, interrogat fratrem. Illo locum et prælium referente, quodnam præmium recepisset, exquiri. Flavius aucta stipendia, torquem et coronam præmium militaria dona memorat, irridente Arminio vilia servitii prætia.

X. Exin diversi ordiuntur: hic « magnitudinem romanam, opes Cæsaris, et victis graves pœnas; in deditioem venienti paratam clementiam; neque conjugem et filium ejus hostiliter haberi. » Ille fas patriæ, libertatem avitam, penetrales Germaniæ deos, matrem precum sociam, ne propinquorum et affinium, denique gentis suæ desertor et proditor quam imperator esse mallet. »

mander le renom d'un déserteur et d'un traître. » Insensiblement ils en vinrent aux injures, et la rivière qui les séparait ne les eût point empêchés de se combattre. Flavius, transporté de colère, demandait son cheval et ses armes ; il fallut que Stertinius accourût pour le retenir. Arminius, sur l'autre bord, ne paraissait pas moins furieux, et on l'entendit nous défier au combat ; car il mêlait à son langage beaucoup de latin qu'il avait appris lorsqu'il commandait dans nos camps les troupes de sa nation.

XI. Le lendemain, les Germains parurent en bataille au delà du Vésér. Germanicus ne crut point de la prudence d'un général d'exposer ses légions sans avoir des ponts et des postes établis sur le fleuve ; il fit aussi chercher des gués pour la cavalerie. Stertinius, et Émilius, un des primipilaires qui la commandaient, passèrent à quelque distance l'un de l'autre, afin de diviser l'ennemi. Cariovalde franchit l'endroit le plus rapide à la tête de ses Bataves. Les Chérusques, par une fuite simulée, l'attirèrent dans une petite plaine entourée de bois. Là, se levant de tous côtés, ils renversent tout ce qui résiste, ils poursuivent tout ce qui recule. En vain les Bataves se resserrent en peloton ; une partie des ennemis, les joignant de près, d'autres, les attaquant de loin, les mettent en désordre. Cariovalde soutint longtemps la violence du choc ; enfin, excitant les siens à ouvrir, avec leur colonne, les bataillons ennemis, il s'élança lui-même au fort de la mêlée, y perd son cheval, meurt percé de coups, et autour de lui une grande partie de sa noblesse ; les autres durent leur salut ou à leur courage, ou aux troupes de Stertinius et d'Émilius, qui accoururent les dégager.

Paullatim inde ad jurgia prolapsi, quominus pugnam consererent, ne flumine quidem interjecto cohibebantur ; ni Stertinius accurrens, plenum iræ armæque et equum poscentem, Flavius attinisset. Cernebatur contra minitabundus Arminius, præliumque denuntians ; nam pleraque latino sermone interjaciebat, ut qui romanis in castris ductor popularium meruisset.

XI. Postero die Germanorum acies trans Visurgim stetit. Cæsar, nisi pontibus præsidisque impositis, dare in discrimen legiones haud imperatorium ratus, equitem vado tramittit. Præfuere Stertinius, et, e numero primipilariæ, Émilius, distantibus locis invecti, ut hostem diducerent. Qua celerissimus amnis, Cariovalda, dux Batavorum, erupit : eum Cherusci, fugam simulantés, in planitiem saltibus circumjectam traxere ; dein, coorti et undique effusi, trudent adversos, instant cedentibus, collectosque in orbem, pars congressi, quidam eminens proturbant Cariovalda, diu sustentata hostium sævitia, hortatus suos ut ingruentes catervas globo frangerent, atque ipse in densissimos irrumpens, congestis telis et suffosso equo, labitur, ac multi nobilitium circa : ceteros vis sua, aut equites cum Stertino Émilioque subvenientés, periculo exemere.

XII. Germanicus, ayant passé le Vésér, apprit par un transfuge qu'Arminius avait choisi un champ de bataille, que d'autres peuples encore l'étaient venus joindre dans une forêt consacrée à Hercule, et qu'on tenterait la nuit l'attaque de son camp. Les feux qu'on apercevait confirmaient ce rapport ; et nos coureurs, s'avancant plus près de l'ennemi, rapportèrent qu'on entendait un grand bruit de chevaux et les cris confus d'une multitude immense. Se voyant donc à la veille d'une affaire décisive, et résolu d'éprouver les dispositions des soldats, Germanicus songeait aux moyens de rendre l'épreuve sûre. Il se défiait des nouvelles, plus flatteuses qu'exactes, débitées par les tribuns et les centurions, de l'esprit servile des affranchis, de l'adulation de ses amis, même des assemblées générales, où le petit nombre dicte à la multitude ce qu'elle répète. Enfin, pour bien connaître l'esprit de ses soldats, il voulut les voir libres, sans surveillants, lorsque, dans leurs repas militaires, ils découvrent leurs craintes et leurs espérances.

XIII. La nuit venue, il s'échappe de l'augural. Prenant des routes détournées, inconnues des sentinelles, enveloppé de la dépouille d'un animal sauvage, suivi d'un seul homme, il traverse les rues du camp ; il s'arrête à chaque tente ; là, il jouit de sa renommée. L'un exaltait sa haute naissance, l'autre les grâces de sa personne, la plupart sa patience, son affabilité, son humeur toujours égale dans les affaires comme dans les plaisirs. Tous se promettaient de lui témoigner leur reconnaissance sur le champ de bataille, en immolant les parjures et les infracteurs de la paix à sa vengeance et à sa gloire. Dans ce moment, un des ennemis, qui savait notre

XII. Cæsar, transgressus Visurgim, indicio perfugæ cognoscit delectum ab Arminio locum pugnae ; convenisse et alias nationes in silvam Herculi sacram, ausurosque nocturnam castrorum oppugnationem. Habita indicii fides ; et cernebantur ignes, suggestisque propius speculatores audiri fremitum eorum immensique et inconditi agminis murmur attulere. Igitur, propinquo summæ rei discrimine, explorandos militum animos ratus, quonam in modo incorruptum foret, secum agitabat : « Tribunos et centuriones læta sæpius quam comperta nuntiare ; libertorum servilia ingenia ; amicis inesse adulationem : si concio vocetur, illic quoque, quæ pauci incipiant, reliquos adstreperè : penitus noscendas mentes, quum secreti et incustoditi, inter militares cibos, spem aut metum proferrent. »

XIII. Nocte cæpta, egressus augurali, per occulta et vigilibus ignara, comite uno, contactus humeros ferina pelle, adit castrorum vias, assistit tabernaculis, fruiturque fama sui ; quum hic nobilitatem ducis, decorem alius, plurimi patientiam, comitatem, per seria, per jocos eundem animum, laudibus ferrent ; reddendamque gratiam in acie faterentur ; simul perfidos et ruptores pacis ultioni et gloriæ mactandos. Inter quæ unus hostium, latinæ linguæ

langue, pousse son cheval jusqu'aux retranchements, et promet à haute voix, au nom d'Arminius, pour quiconque déserterait, une femme, des terres, et cent sesterces par jour pendant toute la guerre. Cette insulte enflamme le soldat de colère : « Que le jour vienne, qu'on donne la bataille, et ils prendront les terres des Germains, et ils emmèneront leurs femmes. Ils acceptent l'augure : oui, les femmes et l'argent de l'ennemi leur sont destinés. » Environ à la troisième veille, les barbares vinrent insulter le camp; mais, trouvant les palissades bordées de soldats, et tous les postes bien gardés, ils se retirèrent sans avoir lancé un trait.

XIV. Cette nuit, Germanicus eut un songe heureux. Il se figura qu'il sacrifiait, et que, le sang des victimes ayant rejailli sur sa robe, il en avait reçu une plus belle des mains de son aïeule Augusta. Encouragé par ce présage, avec lequel s'accordaient les auspices, il convoque les soldats; il leur représente tout ce que sa prudence leur a ménagé pour le succès de la bataille : « Les plaines n'étaient pas le seul terrain convenable au soldat romain; les bois leur offraient autant d'avantages, s'ils savaient en profiter : les barbares, avec leurs énormes boucliers et leurs longues lances, ne pouvaient, au milieu des troncs d'arbres et des rejetons qui couvraient la terre, agir aussi librement que les Romains avec leur pilum, leur épée, et des armures serrées contre leur corps. Ils n'avaient qu'à multiplier leurs coups en pointant au visage. Les Germains n'avaient ni casque ni cuirasse; leurs boucliers même n'étaient ni revêtus de cuir, ni garnis de fer; ce n'était qu'un tissu d'osier, de minces planches déguisées par quelques couleurs; la

sciens, acto ad vallum equo, voce magna, conjuges et agros et stipendii in dies, donec bellaretur, sestertios centenos, si quis transfugisset, Arminii nomine pollicetur. Incendit ea contumelia legionum iras : « Veniret dies, daretur pugna : sumpturum militem Germanorum agros, tracturum conjuges; accipere omen, et matrimonia ac pecunias hostium prædæ destinare. » Tertia ferme vigilia assultatatum est castris, sine conjectu teli, postquam erebras pro muamentis cohortes, et nihil remissum, sensere.

XIV. Nox eadem lætam Germanico quietem tulit, viditque se operatum, et, sanguine sacro respersa prætexta, pulchriorem aliam manibus aviæ Augustæ accepisse. Auctus omine, addicentibus auspiciis, vocat concionem, et quæ sapientia prævisa aptaque imminenti pugnae disserit : « Non campos modo militi romano ad prælium bonos, sed, si ratio adsit, silvas et saltus : nec enim immensa barbarorum scuta, enormes hastas, inter truncos arborum et enata humo virgulta, perinde haberi quam pila et gladios et hærentia corpori tegmina. Densarent ictus, ora mucronibus quærent : non lorica Germano, non galæam; ne scuta quidem ferro nerve firmata, sed viminum textus, sed tenues, fucatas colore, tabulas : primam utcumque aciem hastatam; ce-

première ligne, au plus, avait une sorte de lances, et le reste, de petits dards, ou des pieux durcis au feu. Tous ces corps, effrayant à la vue, n'avaient qu'une courte vigueur, qui s'évanouissait à la première blessure : alors, sans crainte du déshonneur, sans égard pour leurs chefs, on les voyait plier, fuir, aussi timides dans la disgrâce qu'étrangers, dans les succès, au droit divin, au droit humain. Si l'ennui de la mer et des longues marches faisait désirer aux Romains la fin de leurs travaux, ils la trouveraient dans ce combat. L'Elbe était déjà plus près que le Rhin, et, au delà, plus de guerres, si toutefois, lorsqu'il marchait dans ces mêmes régions, sur les traces de son père et de son oncle, ils voulaient l'y rendre vainqueur comme eux. » Le soldat répondit au discours de son général par la plus vive allégresse, et l'on donna le signal du combat.

XV. De leur côté, Arminius et les autres chefs des barbares n'omettaient rien pour animer chacun sa troupe : « Cette armée romaine n'était que les fuyards de celle de Varus, qui, pour s'épargner une guerre, avaient recouru à la sédition; qui, couverts en partie de blessures honteuses, en partie brisés par les flots et par les tempêtes, venaient de nouveau, sans le moindre espoir de succès, se livrer à un ennemi implacable, à des dieux irrités. Ils avaient pris une flotte et la route détournée de l'Océan; pour éviter, à leur arrivée, la rencontre, et, à leur retour, la poursuite des Germains; mais, une fois sur le champ de bataille, des voiles et des rames seraient pour des vaincus un faible secours. Les Germains auraient-ils oublié l'orgueil, l'avarice, la cruauté romaines? Que leur restait-il donc, sinon de maintenir leur liberté, ou de prévenir l'esclavage par la mort? »

teris præusta aut brevia tela : jam corpus, ut visu torvum et ad brevem impetum validum, sic nulla vulnerum patientia; sine pudore flagitii, sine cura ducum, abire, fugere; pavidos adversis, inter secunda non divini, non humani juris memores. Si tædio viarum ac maris finem cupiant, hac acie parari propiorem jam Albim quam Rhenum; neque bellum ultra; modo se, patris patrique vestigia prementem, iisdem in terris victorem sisterent. » Orationem ducis secutus militum ardor; signumque pugnae datum.

XV. Nec Arminius aut ceteri Germanorum proceres omittebant suos quisque testari : « Hos esse Romanos Varii exercitus fugacissimos, qui, ne bellum tolerarent, seditionem induerint; quorum pars onusta vulneribus tergum, pars fluctibus et procellis fractos artus, infensis rursus hostibus, adversis diis, objicant, nulla boni spe. Classem quippe et avia oceanum quæsita, ne quis venientibus occurreret, ne pulsos premeret; sed, ubi miscuerint manus, inane victis ventorum remorumve subsidium. Meminissent modo avaritiæ, crudelitatis, superbiæ : aliud sibi reliquum, quam tenere libertatem, aut mori ante servitium? »

XVI. Ainsi enflammés, brûlant de combattre, ils descendent dans la plaine d'Idistavise. Cette plaine s'étend entre le Vésér et des collines, dans une largeur inégale, suivant qu'elle est plus ou moins resserrée par les sinuosités de la rivière et par les saillies des montagnes. Derrière eux s'élevaient de hautes futaies, dont les troncs, dégarnis de branches, laissaient le sol entièrement libre. La ligne de bataille des barbares occupait la plaine et l'entrée de la forêt : les Chérusques se postèrent séparément sur les hauteurs, dans le dessein de tomber sur les Romains au fort du combat. Notre armée marcha dans cet ordre : à la tête, les auxiliaires gaulois et germains, suivis des archers à pied ; puis quatre légions, ensuite Germanicus, avec deux cohortes prétoriennes et l'élite de la cavalerie ; après lui quatre autres légions ; enfin les troupes légères, avec les archers à cheval et le reste des cohortes alliées. Le soldat était disposé de manière que son ordre de marche devint son ordre de bataille.

XVII. Germanicus, apercevant l'infanterie des Chérusques, qui, par excès d'ardeur, s'était jetée en avant, donne ordre à sa meilleure cavalerie de les prendre en flanc, et à Stertinius de les tourner, d'attaquer les derrières avec le reste des escadrons : au moment opportun, il les seconderait. Cependant un magnifique augure, huit aigles, qu'on vit prendre leur vol et entrer dans la forêt, attirèrent les regards du général. Il crie à ses soldats « de marcher, de suivre ces oiseaux de Rome, ces dieux tutélaires des légions. » Aussitôt l'infanterie se porte en avant ; la cavalerie arrive sur les flancs et sur le dos des ennemis ; ceux-ci sont mis en dé-

XVI. Sic accensos et prælium poscentes, in campum cui Idistaviso nomen, deducunt. Is medius inter Visurgim et colles, ut ripæ fluminis cedunt, aut prominentia montium resistunt, inæqualiter sinuatur. Pone tergum insurgebat silva, editis in altum ramis, et pura humo inter arborum truncos. Campum et prima silvarum barbara acies tenuit : soli Cherusci juga insedere, ut præliantibus Romanis desuper incurrerent. Noster exercitus sic incessit : auxiliares Galli Germanique in fronte ; post quos, pedites sagittarii ; dein quatuor legiones, et, cum duabus prætoris cohortibus ac delecto equite, Cæsar ; exin totidem aliæ legiones, et lævis armatura cum equite sagittario, cætereque sociorum cohortes. Intentus paratusque miles, ut ordo agminis in aciem assisteret.

XVII. Visis Cheruscorum catervis, quæ per ferociam proruperant, validissimos equitum incurrere latus. Stertinium cum ceteris turmis circumgredi tergaque invadere jubet, ipse in tempore adfuturus. Interea, pulcherrimum augurium, octo aquilæ, petere silvas et intrare vise, imperatorem advertere. Exclamat, « Irent, sequerentur romanas aves, propria legionum numina. » Simul pedestris acies infertur, et præmissus eques postremos ac latera impulit ;

route, et, par un hasard surprenant, les deux ailes se croisent dans leur fuite, celle qui occupait le bois courant vers la plaine, et celle de la plaine se précipitant vers le bois. Les Chérusques, postés entre ces deux corps sur des hauteurs, en furent chassés. Au milieu d'eux on distinguait Arminius, qui, de la voix, de son épée, de son sang, soutenait la bataille. Il s'était jeté sur nos archers, et les aurait rompus, s'ils n'eussent été soutenus par les Rhètes, les Vindéliciens et les Gaulois. Il se fit jour encore avec son cheval et son épée, s'étant couvert le visage de son sang, pour n'être point reconnu. On prétend qu'il le fut cependant par les Chauques, auxiliaires dans notre armée, qui le laissèrent passer. Une valeur ou une ruse pareille sauva Inguiomer. On fit du reste un massacre horrible, surtout au passage du Vésér, où les traits que nous lançions, la violence du courant, la précipitation des fuyards et l'éboulement du rivage en firent périr un grand nombre. Quelques-uns, dans leur fuite honteuse, grimpaient au haut des arbres, et se cachaient derrière les branches. Nos archers se firent un jeu de les y percer ; d'autres furent écrasés par les arbres mêmes qu'on abattit. Cette victoire fut complète, sans être sanglante pour nous.

XVIII. Le carnage dura depuis la cinquième heure du jour jusqu'à la nuit. Un espace de dix milles fut jonché d'armes et de cadavres. On trouva parmi des dépouilles les chaînes qu'ils avaient apportées pour nous, tant ils se croyaient sûrs de vaincre. L'armée proclama Tibère *imperator* sur le champ de bataille, et on éleva en forme de trophée un monument où l'on grava le nom des nations vaincues.

mirumque dictu, duo hostium agmina, diversa fuga, qui silvam tenerant, in aperta, qui campis adstiterant, in silvam ruebant. Medii inter hos Cherusci collibus detrudebantur : inter quos insignis Arminius manu, voce, vulnere, sustentabat pugnam ; incubueratque sagittariis, illa rupturus, ni Rhætorum Vindelicorumque et gallicæ cohortes signa objecissent. Nisu tamen corporis et impetu equi pervasit, oblitus faciem suo oruere, ne nosceretur. Quidam agnitum a Chaucis, inter auxilia romana agentibus, emissumque tradiderunt. Virtus seu fraus eadem Inguiomero effugium dedit : ceteri passim trucidati ; et plerosque, tranare Visurgim conantes, injecta tela aut vis fluminis, postremo moles ruentium et incidentes ripæ, operuere. Quidam, turpi fuga in summa arborum nisi ramisque se occultantes, admotis sagittariis per ludibrium fugebantur ; alios prorutæ arbores afflixere. Magna ea victoria, neque eruenta nobis fuit.

XVIII. Quinta ab hora diei ad noctem cæsi hostes decem millia passuum cadaveribus atque armis opplevere ; repertis inter spolia eorum catenis, quas in Romanos, ut non dubio eventu, portaverant. Miles in loco prælii Tiberium imperatorem salutavit, struxitque aggerem, et in modum tropæorum arma, subscriptis victarum gentium nominibus, imposuit.

XIX. La vue de ce monument les remplit de douleur et de rage, plus que n'avaient fait leurs blessures, le massacre de leurs proches, la ruine de leur pays. Eux qui, peu d'instants auparavant, pensaient à quitter leur patrie, à se retirer au delà de l'Elbe, veulent maintenant combattre ; ils courent aux armes ; jeunes, vieux, chefs, peuple, tout s'ébranle ; ils inquiètent la marche des Romains par mille incursions subites ; enfin ils choisissent un champ de bataille fermé par le fleuve et par des bois. Au milieu s'étendait une plaine étroite et marécageuse ; un marais profond entourait encore la forêt de tous côtés, hors d'un seul, où les Angrivariens avaient élevé une large chaussée, pour se faire une barrière contre les Chérusques. C'est là que se plaça l'infanterie ; la cavalerie se cacha dans les bois voisins, pour fondre sur les derrières de nos légions sitôt qu'elles entreraient dans la forêt.

XX. Aucune de ces dispositions ne fut ignorée de Germanicus : leurs desseins, leurs positions, leurs résolutions publiques ou secrètes, il savait tout, et tournait leurs ruses contre eux-mêmes. Il laisse à son lieutenant Séius Tubéron la cavalerie et la plaine ; pour l'infanterie, il la range en bataille, de manière qu'une partie puisse entrer de plain-pied dans la forêt, et l'autre assaillir la chaussée. Germanicus se réserve le plus difficile : il abandonne le reste à ses lieutenants. Ceux qui combattaient sur le terrain plat pénétrèrent facilement ; mais, à la chaussée, nos soldats étaient, comme au pied d'un mur, en butte à tous les traits, qui, tombant d'en haut avec plus de force, les accablaient. Germanicus sentit que, de près, l'affaire n'était point égale ; il fit retirer un peu ses légions, et avancer les frondeurs avec les machines, pour mettre

XIX. Haud perinde Germanos vulnera, luctus, excidia, quam ea species dolore et ira affecti. Qui modo abire sedibus, trans Alhim concedere parabant pugnam volunt, arma rapiunt : plebes, primores, juvenus, senes, agmen romanum repente incursant, turbant. Postremo deligunt locum flumine et silvis clausum, arta intus planitie et humida : silvas quoque profunda palus ambiat, nisi quod latus unum Angrivarii lato aggerem extulerant, quo a Cheruscis dirimerentur. Hic pedes adstitit : equitem propinquis lucis texere, ut ingressis silvam legionibus a tergo foret.

XX. Nihil ex his Cæsari incognitum : consilia, locos, prompta, occulta noverat, astusque hostium in perniciem ipsis vertebat. Seio Tuberoni legato tradit equitem campumque : peditum aciem ita instruxit, ut pars æquo in silvam aditu incederet, pars objectum aggerem eniteretur ; quod arduum, sibi, cetera legatis permisit. Quibus plana evenerant, facile irrupere : queis impugnandus agger, ut si murum succederent, gravibus superne ictibus conflictabantur. Sensit dux imparem cominus pugnam, remotisque paullum legionibus, funditores libratoresque excutere tela et proturbare hostem jubet.

l'ennemi en désordre : les machines firent pleuvoir des javelines énormes ; et plus leur position mettait les barbares en vue, plus ils furent criblés de blessures. Le rempart forcé, Germanicus se jette le premier dans la forêt, à la tête des cohortes prétoriennes. Là, on se battit corps à corps. Les barbares avaient le marais, les Romains le fleuve ou les montagnes qui les enfermaient par derrière ; les deux armées, commandées par le terrain, n'avaient de ressource que la valeur, d'espérance que la victoire.

XXI. Les Germains ne nous le cédaient point en bravoure ; mais la nature du combat et des armes leur donnait du désavantage. Le lieu était trop resserré pour cette immense multitude ; ils ne pouvaient ni allonger leurs grandes lances et les ramener à eux, ni s'élancer par bonds, et déployer leur agilité : il fallait combattre de pied ferme ; tandis que le soldat romain, avec son bouclier serré contre sa poitrine, et son épée dont la garde recouvrait sa main, perçait sans peine leurs corps gigantesques, leurs visages découverts, et se faisait jour par le massacre des ennemis. D'ailleurs, Arminius était moins ardent, soit que la continuité du péril le rebutât, soit qu'il fût affaibli par sa dernière blessure. Inguiomer, plus opiniâtre, volait dans tous les rangs, et la fortune lui manqua plutôt que la valeur. Germanicus, pour être mieux reconnu, avait ôté son casque ; il criait : « Acharnez-vous au carnage, ne faites point de prisonniers ; on n'aura la paix que par la destruction entière de la nation. » Le soir, il retira du combat une légion pour travailler au camp : toutes les autres se baignèrent jusqu'à la nuit dans le sang des ennemis. La cavalerie combattit sans avantage marqué.

Missæ e tormentis hastæ, quantoque conspicui magis propugnatores, tanto pluribus vulneribus dejecti. Primus Cæsar eum prætoris cohortibus, capto vallo, dedit impetum in silvas : collato illic gradu certatum. Hostem a tergo palus, Romanos flumen aut montes claudebant : utrisque necessitas in loco, spes in virtute, salus ex victoria.

XXI. Nec minor Germanis animus ; sed genere pugne et armorum superabantur ; quum ingens multitudo, artis locis, prælongas hastas non protenderet, non colligeret, neque assultibus et velocitate corporum uteretur, coacta stabile ad prælium : contra miles, cui scutum pectori appressum, et insidens capulo manus, latos barbarorum artus, nuda ora foderet, viamque strage hostium aperiret : imprompto jam Arminio, ob continua pericula, sive illum recens acceptum vulnus tardaverat. Quin et Inguiomerum, tota volitantem acie, fortuna magis quam virtus deserbat : et Germanicus, quo magis agnosceretur, detraxerat tegimen capiti, orabatque, « insisterent cadibus ; nil opus captivis, solam internecionem gentis finem bello fore. » Jamque sero diei subducit ex acie legionem, faciendis castris : ceteræ ad noctem cruore hostium satiatae sunt ; equites ambigue certavere.